



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION  
OFFICE DE GESTION DU FRET MULTIMODAL  
(OGEFREM)**

---

**MOT DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE  
L'OGEFREM A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DU CONTRAT DE CONCESSION DU  
PORT SEC DE KASUMBALESA**

**KINSHASA, le 01 décembre 2025**

**Honorables Députés et Séateurs ;**

**Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement ;**

**Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille ;** ici représenté

**Monsieur le Conseiller du Chef de l'Etat en charge des infrastructures ;**

**Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-Chef de service ;** ici représenté

**Monsieur le Secrétaire Général aux Transports ;**

**Excellences Messieurs les Ambassadeurs de la République Sud-Africaine, de l'Angola, de la Namibie,**

**Monsieur le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise ;** ici représenté

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'OGEFREM ;** ici représenté

**Messieurs les Administrateurs de l'OGEFREM ;**

**Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs, tout protocole observé ;**

**Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'OGEFREM,**

C'est avec un profond sentiment de fierté et d'espérance que je prends la parole aujourd'hui, à l'occasion de cette étape historique pour notre établissement public, l'Office de Gestion du Fret Multimodal, « OGEFREM » en sigle, pour notre pays, la République Démocratique du Congo,

ainsi que pour l'ensemble de la région d'Afrique de l'Est et Australe, avec la signature officielle du Contrat de concession du Port Sec de Kasumbalesa(PSK), dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'OGEFREM et le Consortium Sud-africain YELLOWSTONE, reconnu pour son expertise dans les infrastructures logistiques et industrielles.

Avant toute chose, permettez-moi de rendre grâce à Dieu, qui nous accorde le souffle de vie, et qui, par sa miséricorde, a permis la réalisation de toutes les étapes et démarches nécessaires qui ont conduit à l'aboutissement de cet ambitieux projet, sans nul doute l'un des plus importants de l'histoire de l'OGEFREM en ses quarante-cinq ans d'existence.

Il convient de rappeler que le Projet du Port Sec de Kasumbalesa, dont les premières études remontent à 2005, a traversé plusieurs phases de relance et d'interruption, avant de connaître une matérialisation en 2018, avec la pose officielle de la première pierre non suivi malheureusement par le démarrage effectif des travaux avant de s'inscrire finalement avec notre avènement à la tête de l'Office, dans un processus complet d'appel d'offres qui aboutit à la signature du contrat de concession en ce jour mémorable.

Qu'il me soit permis à cette occasion, de rendre mes hommages les plus déférents au Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Chef de l'État, qui ne ménage aucun effort pour permettre à notre pays d'assumer pleinement son rôle parmi les nations émergentes et sur la scène internationale.

Dans un contexte marqué par les défis liés à la pacification du territoire, à la préservation de son intégrité et à l'unité nationale, face notamment à l'agression injustifiée de l'un de nos voisins, le Rwanda, Son Excellence Monsieur le Président de la République n'a cessé de placer le développement et la reconstruction du pays au cœur de ses priorités. C'est sous son impulsion que les organes de gestion de l'OGEFREM se sont engagés dans la planification de l'érection de plateformes logistiques envisagées sur plusieurs sites du territoire national, conformément à ses missions de facilitation et d'assistance aux chargeurs, afin de contribuer à l'amélioration de la fluidité de la chaîne multimodale des transports.

Je ne saurais poursuivre ce mot sans exprimer mes hommages à Son Excellence Madame Judith SUMINUA TULUKA, Première Ministre et Cheffe du Gouvernement, pour le leadership qu'elle incarne à la tête du Gouvernement de la République, en plaçant le développement et la modernisation de ses infrastructures au centre de l'action gouvernementale.

Avec l'ensemble du personnel de l'OGRFREM, Je vous adresse tout particulièrement, Excellence Jean-Pierre Bemba Gombo, Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, nos remerciements les plus sincères et notre gratitude pour la politique que vous conduisez à la tête de notre Ministère de tutelle, orientée vers la transformation durable du secteur des Transports et l'amélioration de ses infrastructures, dont celles de l'OGEFREM.

Je salue également l'accompagnement constant que vous apportez à l'OGEFREM, comme à l'ensemble des établissements publics et entreprises du secteur, soutien qui se matérialise par de multiples actes et autorisations dont les effets sont pleinement visibles.

J'en veux pour preuve l'honneur que vous nous faites en plaçant la cérémonie de ce jour sous votre haut patronage, témoignant ainsi de votre implication personnelle dans ce projet depuis le début du lancement du processus d'appel d'offres. L'OGEFREM, ses dirigeants et l'ensemble de son personnel vous en expriment leur profonde gratitude.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue au Consortium YELLOWSTONE, désormais partenaire stratégique de l'OGEFREM dans la mise en œuvre du Port Sec de Kasumbalesa. Votre présence ici marque le début d'une collaboration que nous voulons exemplaire, durable et mutuellement bénéfique. Nous saluons votre engagement, votre expertise et la confiance que vous placez dans notre pays et ses institutions.

**Honorables ;**

**Excellences ;**

**Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs,**

La cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui n'est pas une simple formalité ; elle est l'aboutissement d'un processus rigoureux et l'inscription d'un projet majeur dans l'avenir économique de notre Nation.

De par ses missions et suivant le Décret de sa création, l'Office de Gestion du Fret Multimodal, « OGEFREM » en sigle, établissement public à caractère administratif et technique, agit en qualité de Conseiller des Chargeurs de la République Démocratique du Congo. Sa mission principale consiste à défendre les intérêts de ces derniers en optimisant la gestion du fret congolais et en développant des infrastructures logistiques stratégiques, notamment les ports secs.

A cet effet, il a acquis, il y a plus de deux décennies, une concession de 62 hectares à Kasumbalesa, à la frontière

entre la République Démocratique du Congo et la Zambie, spécialement destinée à l'érection d'un Port Sec, afin d'assurer la fluidité des frets à l'importation comme à l'exportation, de réduire les délais de transit, d'améliorer la coordination des opérations logistiques et de garantir une circulation efficace et sécurisée des marchandises le long des principaux corridors de transport desservant à la fois l'Afrique australe et la région de l'Afrique de l'Est.

C'est ici l'occasion de remercier sincèrement Son Excellence Monsieur le Gouverneur ainsi que le Gouvernement provincial du Haut Katanga, dont l'implication déterminante a permis à l'OGEFREM d'acquérir ce site, notamment grâce à l'octroi de toutes les facilitations nécessaires à la finalisation du processus d'acquisition.

**Honorables Députés et Sénateurs  
Excellences ;  
Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités  
respectifs,**

Il importe de relever que ce projet a connu les principales étapes ci-après, certaines menées par nos prédécesseurs, que je remercie pour l'intérêt manifesté par chacun d'eux en vue de réaliser ce projet et d'autres poursuivies sous notre mandat:

- **D'abord une phase préparatoire**, qui a comporté les activités ci-après :
  - *l'acquisition du site, rendue possible grâce à l'accompagnement du Gouvernement provincial du Haut-Katanga, comme évoqué ci-haut, en 2004;*
  - *l'élaboration des études de préfaisabilité par les experts de l'OGEFREM, en 2005 ;*

- la réalisation des études de faisabilité par le Cabinet PricewaterhouseCoopers, en 2015 ;
- la conduite des études géotechniques par SRK Consulting, en 2015.

Ces travaux ont établi un constat sans équivoque, confirmant ce que nous savions déjà, notamment le fait que :

- d'abord, Kasumbalesa possède une vocation naturelle à devenir un hub logistique majeur, capable de fluidifier les échanges commerciaux, d'offrir des services modernes aux chargeurs et de désengorger une frontière où le trafic des remorques demeure intense et régulièrement saturé ;
- ensuite, les chargeurs sont confrontés à une situation devenue intenable, les files d'attente de camions, à l'import comme à l'export, s'étendant sur plus de 10 kilomètres le long de la RN1, avec pour conséquence des pertes économiques considérables et une insécurité chronique. Le temps moyen de passage à la frontière, qui pouvait atteindre cinq jours, consacrait la non-compétitivité de notre fret.

  

- Une seconde phase de l'étude de faisabilité qui a porté sur les activités ci-après :
- la **réalisation d'une étude de faisabilité complète** portant sur la mise en œuvre du PSK et intégrant les volets technique, économique, commercial, financier, juridique et institutionnel, ainsi qu'une étude d'impact environnemental et un projet de dossier d'appel d'offres, conduite par le groupement international ARTELIA-CIRA, qui a soumis son rapport final en mai 2024, grâce à un appui financier de la Banque Africaine de Développement, que nous tenons également à remercier;

- la **validation de cette étude par une Commission gouvernementale**, composée notamment des délégués de l’OGEFREM, de la Primature, des Ministères des Transports, des Finances et du Budget, ainsi que des représentants de l’UC-PPP, en 2024 ;
- L’avis de conformité de l’UC-PPP sur les études de faisabilité, en 2024.

  

- **Une troisième phase d’appel d’offres qui s’est réalisée comme suit :**
- l’élaboration du Dossier de Préqualification, suivie de l’obtention de l’Avis de Non-Objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DG CMP) ;
- la publication de l’Avis à Manifestation d’Intérêt, l’évaluation des candidatures reçues et l’Avis de Non-Objection sur la liste des candidats retenus ;
- l’obtention par la DG CMP des Avis de Non-Objection sur la liste des candidats préqualifiés, ;
- l’élaboration du Dossier d’Appel d’Offres (DAO), suivie de l’Avis de Non-Objection de la DG CMP sur ledit dossier, la notification du DAO aux candidats préqualifiés, le dépôt des offres et leur évaluation ;
- l’Avis de Non-Objection sur le rapport d’évaluation des offres et la notification à l’attributaire provisoire sur le candidat provisoirement sélectionné, ainsi que sur le projet de contrat négocié ;
- la mise en place, en 2024, d’un Comité de négociations, composé des délégués de l’OGEFREM, de la Primature, des Ministères des Transports, des Finances et du Budget, ainsi que des représentants de l’UC-PPP ;
- la négociation du contrat, incluant une visite des installations de l’attributaire provisoire ainsi qu’un projet similaire réalisé par celui-ci.

- ***Enfin, la quatrième phase, en cours, de la signature du contrat négocié entre les parties et ayant obtenu l'avis de non objection de la DGCMF.***

Je tiens à souligner avec fierté et satisfaction que l'OGEFREM fait partie des rares structures publiques à avoir conduit un projet de partenariat public-privé dans le strict respect du cadre légal applicable aux Partenariats Public-Privé, en conformité avec la Loi n°18/016 du 9 juillet 2018 et ses mesures d'application. De l'actualisation et validation des études de faisabilité à l'attribution définitive du contrat au Consortium YELLOWSTONE, chaque étape a été menée avec rigueur et transparence.

Ce parcours exemplaire qui restera un cas d'école pour l'avenir, n'aurait pas été possible sans le soutien institutionnel de qualité que nous avons reçu de l'UC-PPP que je remercie chaleureusement pour son accompagnement technique de qualité. Il en est également des experts de la Primature, des Ministères des Transports, des Finances et du Budget et de la Cellule de gestion et de passation des marchés publics de l'OGEFREM.

***Honorables ;***  
***Excellences ;***  
***Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs,***

Le contrat de concession du Port Sec de Kasumbalesa que nous signons aujourd'hui entre l'OGEFREM et le Consortium YELLOWSTONE marque une étape majeure dans le développement des infrastructures logistiques de notre pays. Il s'agit d'un Partenariat Public-Privé (PPP), sous forme de concession de type BOT (Build, Operate and Transfer), conformément à la Loi n°18/016 du 09 juillet 2018 relative au partenariat public-privé.

À travers ce contrat, l'Autorité contractante confie au partenaire privé, en l'occurrence le Consortium YELLOWSTONE, le droit exclusif de développer, financer, construire, exploiter et entretenir un port sec moderne à Kasumbalesa, dans la province du Haut-katanga, pour une durée de 23 ans, incluant la phase de construction.

Ce partenariat ambitieux mobilise un investissement total de 599,874 millions de dollars américains toutes Taxes comprises (TTC), totalement pris en charge par le Consortium YELLOWSTONE, justifiant pleinement le recours au modèle PPP compte tenu de l'envergure financière du projet et de l'expertise technique requise.

Avant d'aller plus loin, je tiens à exprimer, au nom de l'OGEFREM, mes sincères remerciements au Consortium YELLOWSTONE, qui a cru en la vision portée par ce projet structurant et a choisi de faire confiance à notre institution pour le concrétiser ensemble.

Le projet de Port Sec de Kasumbalesa est conçu comme un centre logistique moderne, interconnecté aux différents modes de transport, visant à assurer la manutention, le stockage, l'inspection réglementaire et le dédouanement des marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux. Véritable prolongement terrestre des ports maritimes desservant la RDC, ce port sec répondra aux normes internationales en matière de traitement des frets grâce à des infrastructures et équipements logistiques de pointe.

Il intégrera également l'ensemble des services administratifs nécessaires – douane, immigration, quarantaine, contrôle qualité et sécurité – pour garantir un traitement rapide, fiable et sécurisé des flux de marchandises.

Ce projet devra permettre aussi d'assurer la fluidité des frets à l'importation comme à l'exportation avec une incidence positive sur l'accroissement des recettes publiques et sur l'amélioration des opérations économiques ; de réduire les délais dans les dédouanements des cargaisons à l'importation, paramètre non négligeable dans l'amélioration du climat des affaires et de maîtriser le volume des échanges et les statistiques nationales qui constituent un outil stratégique des politiques économiques du pays.

A cet effet, les résultats ci-après sont attendus dans le cadre du Projet, notamment :

- ***Le désengorgement de la RN1, en réduisant les files de camions et les délais de dédouanement, ce qui constitue un levier essentiel pour l'amélioration du climat des affaires dans notre pays ;***
- ***L'installation d'une capacité annuelle de traitement du fret estimée à 30 millions de tonnes, assurant la fluidité des échanges commerciaux transfrontaliers ;***
- ***La mise en place d'aires de stationnement pour au moins 2 000 camions, dotées d'espaces de repos adaptés pour les transporteurs ;***
- ***Une capacité de dédouanement de plus de 2 500 camions par jour, avec un temps moyen de traitement réduit à deux heures par camion-remorque ;***
- ***La création d'un dépôt stratégique de carburant de 40 millions de litres, représentant l'équivalent d'un mois d'importation pour la zone Sud, initialement dédié aux produits finis, à savoir 70 % de gasoil et 30 % d'essence ;***
- ***La mise en place d'un entrepôt pharmaceutique sous atmosphère contrôlée, pour stocker les médicaments et produits sensibles ;***
- ***La fourniture de services logistiques intégrés, tels que le reconditionnement, le co-packing, le marquage,***

*l'étiquetage, la traçabilité, ainsi que le stockage et la distribution mutualisée au bénéfice des importateurs et grossistes ;*

- La distinction entre deux plateformes logistiques*** : *l'une en zone sous douane, dédiée à l'éclatement, au regroupement et au tri des marchandises ; l'autre en zone hors douane, pour les opérations de transit et d'entreposage classique ;*
- Le stockage des produits miniers nationaux***, pour le groupage et d'autres opérations préalables à l'exportation ;
- Le renforcement du contrôle et de la sécurité des marchandises***, au moyen de scanners pour gros porteurs et de pèse-essieux dynamiques ;
- La création de plus de deux mille emplois directs et cinq mille emplois indirects***, générant ainsi un impact social positif et contribuant à l'urbanisation progressive de la cité frontalière de Kasumbalesa ;
- La connexion du port sec au réseau ferroviaire***, grâce à un embranchement à la ligne Sakania-Lubumbashi, qui le reliera aux principaux corridors logistiques du pays et de la sous-région.

Le Port Sec de Kasumbalesa sera doté d'un Guichet Unique interconnecté à plusieurs systèmes actuellement utilisés dans secteurs douaniers et du commerce extérieur de la RD CONGO (PMS, ICE Borders, SYDONIA World et GUICE RDC). A ce titre, il assurera une transparence et un contrôle strict de toutes les cargaisons, endiguant ainsi la fraude généralisée et maximisant les recettes du Trésor.

Ces résultats, nous les portons ensemble comme les fondements d'un développement logistique ambitieux, au service de la compétitivité nationale et de l'intégration économique régionale. Le Projet Port Sec de Kasumbalesa est la solution d'avenir pour nos chargeurs.

**Honorables Députés et Séateurs ;**

**Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement ;**

**Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille ;** ici représenté

**Monsieur le Conseiller du Chef de l'Etat en charge des infrastructures ;**

**Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-Chef de service ;** ici représenté

**Monsieur le Secrétaire Général aux Transports ;**

**Excellences Messieurs les Ambassadeurs de la République Sud-Africaine, de l'Angola, de la Namibie,**

**Monsieur le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise ;** ici représenté

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'OGEFREM ;** ici représenté

**Messieurs les Administrateurs de l'OGEFREM ;**

**Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs, tout protocole observé ;**

**Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'OGEFREM,**

En signant ce contrat de concession pour une mise en exploitation de la plateforme après la période de construction, nous nous assurons que cette infrastructure vitale sera construite et exploitée selon les meilleurs standards.

Pour que cette vision de fluidité totale et de viabilité économique se réalise pleinement, il est de notre aspiration la plus fervente que l'ensemble des véhicules commerciaux, sans exception, ayant vocation à transiter par ce poste-frontière, trouve son chemin exclusivement à travers cette nouvelle infrastructure moderne, afin d'éliminer définitivement la congestion et de garantir l'efficacité maximale pour tous nos chargeurs, et la viabilité du modèle économique.

Je souhaite que cette adhésion totale aux services du Port sec devienne le moteur de notre succès collectif. C'est pourquoi, Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, la Direction Générale de l'OGEFREM réitère la sollicitation de votre implication pour garantir une validation rapide de ce projet par le Gouvernement de la République, afin de procéder sans délai au lancement des travaux, aussitôt l'autorisation du Gouvernement obtenue et dont la durée est estimée à 20 mois à partir de Janvier 2026.

**Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo !**

**Que Dieu bénisse le Projet du Port Sec de Kasumbalesa !**

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 1 décembre 2025.

**KAZUMBA MAYOMBO William**  
**Directeur Général de l'OGEFREM**